

Corps des femmes et Révolution
Dans le *Tableau de Paris* et *Le Nouveau Paris*
de Louis Sébastien Mercier :
Progressisme politique mais conservatisme masculin

« L'audacieuse » Révolution de 1789, pour reprendre Danton, n'aboutit qu'à une « république des frères » selon l'expression de *Geneviève Fraisse*¹.

En dehors de l'incohérence entre les droits nouveaux et le refus de les appliquer aux femmes, les historiens et en particulier les historiennes ont montré une régression par rapport au dernier siècle de l'Ancien Régime. Ainsi, dans les milieux aristocratiques, les deux sexes collaboraient, vivaient ensemble dans les salons parisiens où les femmes contribuaient au débat intellectuel². Occasionnellement elles ont pu exercer le pouvoir lors de périodes de régence. Elles occupaient des responsabilités dans les corporations de femmes et ces dernières auraient pu voter aux élections des États Généraux si la densité de la population parisienne n'avait pas imposé des élections par quartier³. Après des tentatives revendicatrices réprimées la Révolution, confine les femmes dans la sphère domestique. Ceci ne semble pas avoir empêché un processus irréversible vers l'émancipation par l'apport du principe d'égalité universelle⁴. Au moment de la Révolution, cette exclusion politique se traduit évidemment dans les institutions faisant l'objet d'un enseignement scolaire, notamment lorsqu'il est question de distinguer les citoyens actifs des citoyens passifs auxquels appartiennent évidemment les femmes. Outre ce constat d'exclusion, valable dans toute leçon d'Histoire jusqu'en 1944, le cours sur la Révolution française permet la réalisation **d'exercices amenant les élèves à s'interroger sur les causes de cette infériorité politique et juridique**. Les philosophes, les constituants et députés de toute la période révolutionnaire se sont posés la question du rôle des femmes, y ont apporté une réponse, souvent expéditive mais justifiée par une réflexion que l'on peut faire appréhender aux élèves. La démarche ici proposée vise, à partir de l'exemple d'un écrivain progressiste *Louis Sébastien Mercier*, à la réalisation d'un exercice de niveau Seconde permettant aux élèves d'établir les causes de l'exclusion des femmes. *Mercier* offre une source d'informations considérable sur la société urbaine de la fin d'Ancien Régime et son évolution sous la Révolution par sa description monumentale de Paris dans le *Tableau de Paris* (1781-1788) et *Le Nouveau Paris* (1798)⁵.

Notre objectif est ici de montrer en quoi l'œuvre de Mercier est représentative de l'attitude masculine de l'époque et d'établir les arguments liés au corps qui ont été avancés pour justifier l'exclusion féminine.

Après une importante mise en perspective évoquant l'œuvre de *Mercier*, la manière d'en retirer des informations sur les femmes, nous confronterons sa vision à l'évolution de la situation des femmes sous la Révolution tout en explicitant les arguments propres à leur exclusion. Ceci nous permettra ensuite d'apporter une proposition pédagogique adaptée au niveau Seconde.

¹ FRAISSE, Geneviève, *La controverse des sexes*, Quadrige, PUF, Paris, 2001.

² CRAVERI, Benedetta, *Madame du Deffand et son monde*, Seuil, Paris, 1999 et *L'Âge de la conversation*, Gallimard, Paris, 2002.

³ FAURÉ, Christine, « L'exclusion des femmes du droit de vote pendant la Révolution Française » in MORIN-ROTUREAU, Évelyne (sous la dir. de), *1789-1799 : combats de femmes*, Collection Mémoires, Autrement, Paris, 2003.

⁴ GODINEAU, Dominique, *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Alinéa, Aix-en-Provence, 1988.

⁵ MERCIER, Louis Sébastien, *Tableau de Paris* (2 tomes) et *Nouveau Paris*, Mercure de France, 1994.

MERCIER

Louis Sébastien Mercier a côtoyé des auteurs et philosophes comme *Rousseau* et *Diderot*. L'intérêt de *Mercier* pour les idées nouvelles transparaît dès la publication des deux premiers tomes du *Tableau de Paris* en 1781 qui l'amène à se réfugier à Neuchâtel d'où il rédige la suite.

Par leur amitié, mais aussi par leur attachement commun aux idées nouvelles, *Olivier Blanc* a fait un parallèle entre le parcours de *Mercier* et celui d'*Olympe de Gouges*⁶. Cet engagement commun était malgré tout empreint d'un certain modérantisme puisque tous deux prirent la défense de *Louis XVI* lors de son procès et s'affirmaient proches des Girondins. Ce modérantisme valu à *Olympe de Gouges* son arrestation pour publication d'écrits contre-révolutionnaires et sa condamnation à mort par le Tribunal Révolutionnaire après qu'elle ait réclamé d'être jugée. *Mercier* emprisonné au même moment fut sauvé par le 9 thermidor⁷.

SON ŒUVRE ET LES FEMMES

Ce lien avec *Olympe de Gouges*, ce progressisme modéré commun pourraient suggérer une vision commune concernant la cause des citoyennes. Déjà, il convient d'indiquer que *Mercier* n'a pas rédigé d'écrit réservé à la condition féminine.

Le Tableau de Paris et *Le Nouveau Paris* se présentent sous la forme de chapitres de longueurs variant d'une demie page à une dizaine avec des titres correspondants aux impressions de l'auteur, voire à ses humeurs. Ils peuvent être à entrée géographique (« Palais-Royal », « faubourg Saint-Marcel ») sociale (« Mendiants », « Laitières »), animale (« Rats », « Vaches »), événementielle (« Renvoi de M. Necker ») ironique voire énigmatique (« Le Chevalier Tape-Cul », « St, st, st » en référence aux appels discrets des prostituées)...

Son propos sur les femmes peut alors paraître décousu, voire incohérent. L'identifier nécessite un travail de recouplement et d'extraction de citations parfois isolées et d'autres fois comprises dans un chapitre consacré à une particularité ou une profession féminine (« Laitières », « Furies de guillotine »). Toutefois, il se dégage une logique globale puisque *Mercier* cherche « à définir son idéal féminin »⁸ et de tous les portraits réalisés il apporte une idée de la femme qu'il nomme la « nature féminine ».

UN POINT DE VUE QUI S'INSCRIT DANS SON ÉPOQUE

L'Ancien Régime définissait la femme avant tout par son corps et la fonction de celui-ci : « La mère n'échappe pas aux impératifs de la transmission du lignage ; c'est un ventre »⁹ selon *P. Goubert et D. Roche*. Ils voyaient dans cet impératif biologique et social de transmission du lignage ainsi que du patrimoine, la source du « machisme », cultivant la virilité des hommes notamment des jeunes paysans et citoyens. L'épouse, surtout en milieu rural doit non seulement être en capacité de mettre au monde des héritiers, de les élever mais aussi de suppléer le mari dans ses tâches.

⁶ BLANC, Olivier, « Une humaniste au XVIII^e siècle : Olympe de Gouges », in MORIN-ROTUREAU, 1789-1799 : combats de femmes.

⁷ BLANC, « Une humaniste... »

⁸ MARTIN, Élodie, *Le Regard de Louis Sébastien Mercier sur les femmes dans Tableau de Paris et Le Nouveau Paris*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Dominique Godineau, Rennes 2, 1999.

⁹ GOUBERT, Pierre et ROCHE, Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime*, tome 2 « culture et société », Armand Colin, Paris, 1984.

Hormis le « machisme » des milieux populaires évoqué ci-dessus, **l’Ancien Régime ne semble avoir pris une voie d’exclusion que sur sa fin. Avec les Lumières**, l’apparition du « droit naturel » garantissant la liberté et l’égalité de tous les humains ne pouvait que détruire tout pouvoir y compris celui du chef de famille. La différenciation sexuelle dans la conception des enfants, privilégiant paradoxalement le rôle de l’homme, était également menacée par la mise en valeur au XVII^{ème} siècle d’une même contribution des hommes et des femmes par *William Harvey*¹⁰. Au niveau culturel et social, les salons parisiens, mais aussi ceux de province étaient animés par des femmes. De plus, l’exercice du pouvoir par certaines femmes n’a pas été sans influence. Outre les régences des reines de France, on peut citer les règnes de *Marie-Thérèse d’Autriche* (1745-1780), d’*Anne d’Angleterre* (1702-1714) ainsi que de *Catherine II de Russie* (1762-1796).

Médecins et philosophes des Lumières semblent avoir paradoxalement renforcé l’infériorité féminine dans la dernière moitié du XVIII^{ème} siècle.

- **Philosophes** : L’article « femme » de l’*Encyclopédie* écrit par trois auteurs dont le *chevalier de Jaucourt* reflète bien ce conservatisme apparent car la femme y est définie par son corps et en tant que « femelle de l’homme ». Les Lumières ont cependant voulu se distinguer en apportant des explications naturelles, médicales à ce qui différencie la femme de l’homme. Ainsi, leur universalisme met les femmes à égalité devant les impératifs naturels en faisant disparaître les distinctions morales. Il s’agit selon *Élisabeth Sledziewski* d’une logique à la fois « égalitariste et discriminatoire »¹¹ puisque la nature les différencie. Dans son *Dictionnaire philosophique* (1764), *Voltaire* présente la femme comme moins robuste, ne pouvant accomplir les mêmes travaux que les hommes mais d’une espérance de vie plus importante. Étant donné que le « physique gouverne toujours le moral », les travaux de maison et une vie plus sédentaire doivent être réservés aux femmes.
- **Médecins** : Le docteur *Pierre Roussel* publie en 1775 un *Système physique et moral de la femme* dans lequel il invente l’idée de « nature féminine » chère à *Mercier* dans ses écrits. Celle-ci établit clairement un lien entre médecine et moral chez la femme selon le principe *tota mulier in utero*. Elle « exige le mariage » à la puberté pour ne pas que la femme tombe dans des comportements déviants¹². Elle est de toute manière une mineure appartenant à sa famille puis à son époux étant donné qu’un mariage non autorisé par le père avant 25 ans était considéré par les ordonnances de 1579, 1629 et la déclaration de novembre 1639 comme un rapt de séduction prévoyant même jusqu’à la mort du séducteur en 1629.
- **Philosophes et médecins** : Les femmes, plus faibles, selon *Voltaire* mais aussi *Diderot* et les médecins des Lumières, seraient d’**éternelles malades** en particulier au niveau psychique à cause de l’utérus, ce qui a amené à une multitude de traités sur l’hystérie. Si l’hystérique ne mène pas une vie loin de l’agitation pour ménager son corps tout en évitant une nourriture trop riche, elle est même responsable de sa propre maladie.

¹⁰ KNIBIEHLER, Yvonne, « Les Médecins des Lumières et la « nature féminine » », in MORIN-ROTUREAU, 1789-1799 : combats de femmes.

¹¹ SLEDZIEWSKI, Élisabeth G., « « Y a-t-il des femmes dans la Cité ? » Les philosophes s’interrogent », in MORIN-ROTUREAU, 1789-1799 : combats de femmes.

¹² KNIBIEHLER, « Les Médecins des Lumières... ».

MERCIER ET LA DIFFÉRENCIATION SEXUELLE

Ce qui inclus *Mercier* dans les réflexions de son temps, dans la préoccupation de présenter son idéal féminin respectant une « nature féminine », c'est son discours sur la nécessaire différenciation des sexes dans leur vie de tous les jours. *Mercier* voit la « nature féminine » conformément à l'esprit des Lumières car **il ne la déduit pas d'un état inexplicé des choses, mais cherche une cause rationnelle**. Il conçoit également la femme comme n'ayant reçu de la nature « **que sa faiblesse et ses charmes** »¹³. Là où est l'originalité de *Mercier*, c'est qu'**il ne la fonde pas sur un discours médical mais moralisateur**. Cela correspond pour lui à la nécessité d'une identité sexuelle d'où l'importance qu'il accorde à une différence très marquée entre les sexes¹⁴.

1- La nécessité d'une identité sexuelle

- En premier lieu **la différence doit être identifiable au vêtement** puisqu' « **une femme doit être une femme des pieds à la tête** »¹⁵ et à l'inverse il rejette le fait que des hommes aient des allures efféminées : « **il ne manque aux hommes de Paris, pour être des femmes que d'avoir les traits doux et des formes arrondies** »¹⁶. Ces hommes ont franchi la barrière séparant le masculin du féminin, ils se sont dénaturés et selon *Mercier* « **font tout pour paraître laids** »¹⁷. N'oublions pas que *Mercier* est un bourgeois éclairé et il raisonne sans doute à l'image de ces honnêtes bourgeois d'Ancien Régime, dont sont issus les *leaders* de 1789. Il partage le rejet d'une caste dirigeante noble efféminée à laquelle il préfère la domination virile du peuple souverain¹⁸. Au-delà du vêtement, c'est l'ensemble de l'apparence qui doit être le marqueur de l'identité sexuelle. Le « **vêtement des femmes doit avoir un sexe** »¹⁹, mais aussi les bijoux, le maquillage et toute une manière d'être :

On tresse de longs cheveux flottants [...]. Si on plonge un bras d'albâtre dans une eau odoriférante, on ne peut rien ajouter à son poli comme à sa blancheur.

[...] Un peignoir qui se dérange, une jambe demi-nue qu'on laisse entrevoir, une mule légère qui échappe du pied mignon [...], un déshabillé voluptueux où la taille paraît plus riche et plus élégante²⁰.

- *Mercier* accorde de l'importance jusqu'aux **couleurs de la toilette**. Le blanc et le rouge renvoient au féminin alors que le brun, le lilas et le chocolat sont attribués au masculin²¹.

2- Le pouvoir séducteur

Mercier s'inquiète de « **l'empire des femmes** », la capacité séductrice, mais aussi seul pouvoir dont elles disposent réellement. Ceci découle évidemment de leur physique et du soin qu'elles attachent à leur toilette. Cela se retrouve essentiellement dans les hautes sphères du pouvoir d'Ancien Régime. De ce fait, non seulement ce dernier lui apparaît efféminé, mais en

¹³ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 719, « Femmes d'artisan et de petits marchands ».

¹⁴ MARTIN, *Le Regard de...*

¹⁵ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 856, « Coiffures ».

¹⁶ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 177, « Remarques ».

¹⁷ *ibid.*

¹⁸ SLEDZIEWSKI, « « Y a-t-il des femmes dans la Cité ? »... ».

¹⁹ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 856, « Coiffures ».

²⁰ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 498, « Toilettes ».

²¹ MARTIN, *Le Regard de...*

plus il est sous l'emprise de la séduction féminine n'ayant pas pour objectif que la gloire, mais l'obtention de quelque chose de la part d'un puissant :

L'empire qu'une femme a sur un homme est toujours flatteur pour son amour propre, mais quelle gloire et quel avantage pour celle qui, à l'orgueil de son sexe, joint l'orgueil de voir un ministre à ses genoux [...] et comme la domination est dans son élément, elle semble née dans ce palais dont elle était éloignée [...]. [...] les femmes ne font pas de moins brillantes [fortunes que les hommes] et exercent le pouvoir de leurs charmes sur un plus grand nombre de cœurs. Elles frappent sur plusieurs à la fois ; les traits que la beauté lance trouvent toujours quelques âmes sensibles ; la beauté solitaire, dans une ville de province, n'a que peu de rapports, et son triomphe est incomplet. Ici quelle que soit sa naissance, si la nature l'a pourvue de ces attraits qui subjuguent, elle enflamme le duc, le président, le maréchal de France, l'ambassadeur, le ministre, le monarque²².

Nous ne sommes plus dans les analyses médicales des médecins des Lumières, mais à l'image d'autres philosophes, *Mercier* considère que les femmes savent faire usage de leurs atouts naturels pour faire des hommes des « esclaves mécaniques »²³. *Diderot* présente l'homme comme « victime éberluée d'extravagances »²⁴ et *Rousseau* va plus loin en estimant qu'elles « imitent les filles de joie »²⁵. Les femmes, profitant de leur corps sont donc **naturellement manipulatrices**, voilà un constat qui ne s'éloigne guère de l'image biblique d'une Ève tentatrice, poussant l'homme à la faute. Nous sommes là dans un paradoxe pour des hommes éclairés qui estimaient s'éloigner des superstitions religieuses.

3- La séparation professionnelle

S'agissant de la condition des femmes du peuple, il adopte un discours militant revendiquant une différenciation sexuelle des métiers : « comme personne ne s'intéresse plus que moi au bonheur de ces femmes laborieuses, je crois qu'il faudrait leur rendre tous les métiers qui leur appartiennent »²⁶. Son discours sur les hommes efféminés vise aussi à dénoncer le fait que certains exercent des métiers féminins : « Oui, j'en rougis pour l'espèce humaine, lorsque je vois de toutes parts qu'au mépris du nom d'homme, des êtres forts et robustes envahissent lâchement des états que la nature a particulièrement destinés aux personnes du sexe ». Il s'agit de marchands de mode, de linge, de gazes, de mousseline, de fleurs artificielles. Un homme n'a pas à manier l'aiguille, cela fait sourire *Mercier* mais le scandalise aussi car les femmes doivent se reporter sur des métiers d'hommes, portefaix, porteuses d'eau, physiquement éprouvants. *Mercier* « souffre à voir une femme malheureuse à ce point »²⁷. Pire encore, *Mercier*, comme *Restif de la Bretonne* dans *Le Pornographe*, estime que, pour survivre, les femmes doivent non seulement exécuter des travaux de force mais aussi parfois vendre leur corps. Il voit dans cette usurpation des travaux féminins par les hommes la cause de la prostitution²⁸.

Mercier est sincère et ambigu à l'image des Lumières. Il prétend défendre les femmes du peuple tout en critiquant le caractère manipulateur des femmes soignant leur toilette, alors même qu'il exige une affirmation sexuée de celle-ci. En fait, à travers tous les portraits féminins qu'il dresse dans son œuvre, il définit ce qui pour lui est la femme, un idéal féminin respectant sa « nature ». Son intérêt pour l'identité sexuelle n'est pas si éloignée de la conception médicale de la faiblesse des femmes.

²² MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 373, « Devinez ».

²³ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 812, « Jockeys ».

²⁴ Diderot cité par LECOQ, Paul, « Sur les femmes », *Europe*, 1963.

²⁵ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *La Nouvelle Héloïse*, 1761.

²⁶ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 719, « Femmes d'artisan et de petits marchands ».

²⁷ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 805, « Administration royale des eaux de Paris et environs ».

²⁸ MARTIN, *Le Regard de...*

LA RÉVOLUTION, MERCIER ET LES FEMMES

1- Demandes de progrès

- La faiblesse naturelle ne convainquit pas *Condorcet* qui, avec le député des Côtes-du-Nord *Guyomar*, défendit à la Convention les mêmes droits politiques pour les hommes et les femmes²⁹. Ils échouèrent face à des députés majoritairement bons bourgeois d'Ancien Régime à l'image de ceux qui se sont moqués des *Femmes savantes* de Molière.
- Les femmes s'impliquèrent bien-sûr dans le débat. *Olympe de Gouges* n'hésita pas à s'adresser à la Convention sur divers sujets politiques. En fait, dès 1789, elle regretta que l'universalité des droits de l'Homme ne se conjugua pas au féminin, ce qui l'amena à rédiger sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* en 1791. Sans aller jusqu'à la revendication de l'égalité, des femmes suscitèrent le privilège de participer institutionnellement au mouvement révolutionnaire. Ainsi, le 29 mars 1790, des femmes bretonnes demandèrent à la Constituante que les mères puissent obtenir la possibilité de prononcer le serment civique ce qui fut soutenu par quelques députés, mais rejeté par la majorité³⁰. Remarquons, au passage, que ces mères, en faisant cette demande, avaient intériorisé leur rôle « naturel » accordé par la société. Ceci les a amené à espérer, en retour, une reconnaissance civique.

2- Les positions de Mercier

Avant même la Révolution, *Mercier* s'inscrivit dans un souhait de réformes vis à vis de la condition des femmes.

- Dans son souci de respecter la « nature féminine », l'identité sexuelle et d'épargner les corps des femmes astreints à des tâches inadaptées, il prit modèle sur la Monarchie portugaise interdisant aux hommes « **de se mêler de faire telle profession particulièrement réservée à cette belle moitié de l'espèce humaine** »³¹. L'idée était aussi d'éviter que les femmes ne sombrent dans la prostitution. Il alla même plus loin en évoquant la suppression de la mixité dans le monde du travail en souhaitant que les femmes « **soient séquestrées et n'aient aucune communication** »³² avec les hommes pour que les « natures » de chacun soient respectées et éviter tout débordement (usurpation des métiers féminins, dévergondage). Souvent impulsif dans son écriture, il indique que ce serait tout de même une solution extrême à éviter. Cette préoccupation permet de montrer, comme l'avait considéré *Flandrin*, à l'inverse de *Bourdieu*, que la ségrégation observable au début du XX^{ème} siècle dans certains milieux n'avait pas pour seule origine une préoccupation de l'Église catholique en application des décrets du Concile de Trente³³. *Élodie Martin* voit les propositions de *Mercier* non comme la volonté d'exclure, mais **l'amorce de la recherche d'un statut de la femme, aussi conservateur soit-il**³⁴.

²⁹ MORIN-ROTUREAU, 1789-1799 : *combats de femmes*.

³⁰ FAURÉ, Christine, « L'exclusion des femmes... ».

³¹ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 719, « Femmes d'artisan et de petits marchands ».

³² MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 626, « Grisettes ».

³³ FLANDRIN, *Les amours paysannes*.

³⁴ MARTIN, *Le Regard de...*

- A l'inverse, il s'offusque de toute tentative novatrice dénaturant le corps des femmes dans leur apparence. Le vêtement doit demeurer sexué, conforme à un ordre « naturel » :

Les femmes ont osé, pour la première fois, changer leur habillement, et prendre celui des hommes. [...] Le vêtement des femmes doit avoir un sexe. Cet habillement doit contraster avec le nôtre³⁵.

La Révolution ne peut même pas être vestimentaire.

- Soulagé à propos de la noblesse en constatant que « les femmes perdirent toute leur influence, après la grande explosion : vainement s'imaginèrent-elles que le Français reviendrait au goût de leurs frivolités »³⁶.

CONCLUSION SUR LA RÉVOLUTION

Toujours est-il que la Révolution n'apporta aucun progrès en terme d'égalité par rapport aux hommes. Les femmes furent exclues du droit de vote à chaque fois que la question était posée. L'année 1793 fut à ce propos particulièrement terrible conjuguant l'exécution d'*Olympe de Gouges* et l'interdiction des clubs de femmes. On peut considérer le processus clos avec la mise en place du Code Civil en 1804 dans lequel « la femme doit obéissance à son mari » en échange de sa « protection » et où elle ne peut demander le divorce que dans la cas où son mari aurait commis un adultère et ceci dans le domicile conjugal.

Les justifications apportées à cette infériorité en droits des femmes prennent leurs racines à la fois dans les **analyses médicales** et dans **la volonté de différencier les sexes**.

A l'occasion de la discussion de la Constitution de 1793, le député *Guyomar* en demandant que le droit de vote leur fut attribué vit le débat clos par une intervention du rennais *Lanjuinais* invoquant l'incapacité des femmes à cause de leur « physique ».

Les reproches effectués à l'égard d'*Olympe de Gouges* et de *Madame Roland* par *Chaumette* après leur exécution révèlent des préoccupations autres que politiques (leur modérantisme et notamment leur défense des Girondins), celles de la crainte d'une confusion des sexes, si présente dans les écrits de *Mercier* :

Rappelez-vous cette virago, cette femme homme, l'impudente Olympe de Gouges qui, la première, institua des sociétés de femmes, qui abandonna les soins de son ménage, voulut politiquer et commit des crimes. [...] Vous [les femmes] voudriez les imiter ? Non, vous sentirez que vous ne serez intéressantes et vraiment dignes d'estime que lorsque vous serez ce que la nature a voulu que vous fussiez³⁷.

De même, le courage de *Charlotte Corday* la rapprochait des hommes ce qui ne pouvait être que synonyme de la laideur d'une « virago », d'un monstre dénoncé par *Sade*. Agir en politique ne pouvait qu'entraîner une mutation corporelle dénaturant le corps, détruisant la capacité de séduction seul pouvoir que la société attribuait aux femmes.

Il y a ici clairement une rencontre entre les discours des médecins, des philosophes et des dirigeants de la Révolution. Il s'en dégage une cohérence globale, notamment dans l'idée de la **maladie éternelle**. Tout ceci peut traduire des craintes.

- C'est tout d'abord une réaction aux traumatismes révolutionnaires auxquels les femmes furent associées, notamment les « furies de guillotine » allant au spectacle des

³⁵ MERCIER, *Tableau de Paris*, chapitre 812, « Jockeys ».

³⁶ MERCIER, *Le Nouveau Paris*, chapitre 151, « Dépit aristocratique ».

³⁷ Cité par FAURÉ, Christine, « L'exclusion des femmes... ».

exécutions et dénoncées par *Mercier*³⁸, mais aussi dans les journées révolutionnaires, notamment les Journées d'octobre 1789. Cette participation avait été bien mise en valeur par *Albert Soboul*, *Dominique Godineau* et plus récemment *Jean-Clément Martin* dans son ouvrage sur les pratiques politiques des femmes³⁹.

- Le recul des interdits traditionnels et religieux avait également entraîné un ralentissement de la natalité par la diffusion de pratiques contraceptives ce qui commençait à inquiéter, ne serait-ce que par une nouvelle trahison de la vocation du corps des femmes.
- Enfin c'était le constat d'une faiblesse physique expliquée rationnellement par *Yvonne Knibiehler* par un travail plus rude pour les femmes des milieux populaires, un enferment des femmes des milieux aisés et une certaine souffrance morale provoquée par une perte d'autonomie.

Les particularités du corps des femmes ne correspondaient qu'à une vision masculine des choses. Elles ont cependant nourri un discours masculin conservateur y compris parmi les révolutionnaires les plus avancés craignant une dénaturation des femmes dans une éventuelle égalité et attachés à une nette différenciation sexuelle. Malgré sa relative originalité avec la définition d'une identité sexuelle des femmes, *Mercier* s'inscrit bien dans cette tendance globale, tout progressiste et ami d'*Olympe de Gouges* qu'il fut.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE EN CLASSE DE SECONDE

Par la complexité de son objectif et la difficulté de recouper les propos, en apparence décousus, de *Mercier*, l'exercice est destiné à un niveau Seconde.

Il vise, après le constat de l'exclusion institutionnelle des femmes, à apporter les explications de celle-ci en retrouvant les arguments de *Mercier* en partie conformes aux médecins et aux Lumières.

Le premier constat peut s'établir à partir de deux documents :

- **un schéma de la Constitution de 1791 distinguant les citoyens passifs des citoyens actifs**
- **des extraits du Code Civil de 1804.**

Ils permettent de répondre à la question : « Quel bilan peut-on faire de la Révolution en ce qui concerne les droits des Françaises ? ».

Ensuite, une fiche d'exercice comportant des citations de *Mercier* invite les élèves à retrouver les arguments de *Mercier* définissant la « nature féminine » et à montrer en quoi cela implique un refus de faire évoluer les droits des Françaises :

³⁸ MERCIER, *Le Nouveau Paris*, chapitre 55, « Furies de guillotine ».

³⁹ MARTIN, Jean-Clément, *La révolte brisée, femmes et hommes dans la Révolution française et l'Empire (1770-1820)*, Armand Colin, Paris, 2008.

Quelle vision les révolutionnaires avaient-ils des femmes ?

Pour répondre à cette question, vous allez reconstruire la vision qu'avait Louis Sébastien Mercier de la « nature féminine ».

Louis Sébastien Mercier (1740-1814) a rédigé une description de Paris dans deux importants ouvrages le Tableau de Paris (1781-1788) et Le Nouveau Paris (1798). Il fut favorable aux idées nouvelles, siégea à la Convention puis au Conseil des Cinq-Cents sous le Directoire, mais rejeta la violence des Montagnards.

Mercier ne tient pas un discours précis sur les femmes, mais les évoque de temps en temps. En les rassemblant, ses propos ont une cohérence révélant comment il voit cette « nature féminine » expliquant leur exclusion politique.

Citations de Mercier <i>TP : Tableau de Paris NP : Le Nouveau Paris</i>	Quelle vision des femmes a-t-il ?	Est-ce plutôt favorable ou défavorable à une « égalité » ?
<p>Cette belle moitié de l'espèce humaine, à qui la nature n'a accordé que sa faiblesse et ses charmes. <i>TP, chapitre 719, « Femmes d'artisan et de petits marchands ».</i></p>		
<p>Les femmes ne font pas de moins brillantes [fortunes que les hommes] et exercent le pouvoir de leurs charmes sur un plus grand nombre de cœurs. Elles frappent sur plusieurs à la fois ; les traits que la beauté lance trouvent toujours quelques âmes sensibles ; la beauté solitaire, dans une ville de province, n'a que peu de rapports, et son triomphe est incomplet. Ici quelle que soit sa naissance, si la nature l'a pourvue de ces attraits qui subjuguent, elle enflamme le duc, le président, le maréchal de France, l'ambassadeur, le ministre, le monarque. <i>TP, chapitre 539, « Maris ».</i></p>		
<p>Les femmes ont osé, pour la première fois, changer leur habillement, et prendre celui des hommes. [...] Le vêtement des femmes doit avoir un sexe. Cet habillement doit contraster avec le nôtre. Une femme doit être une femme des pieds à la tête. ; plus elle ressemblera à un homme, plus elle perdra à coup sûr. <i>TP, chapitre 812, « Jockeys ».</i></p>		
<p>Oui, j'en rougis pour l'espèce humaine, lorsque je vois de toutes parts qu'au mépris du nom d'homme, des êtres forts et robustes envahissent lâchement des états que la nature a particulièrement destinés aux personnes du sexe. Tous ceux qui ont part à l'administration, devraient réprimer de concert ces abus honteux [...] et défendre avec plus de soin le domaine que la nature a assigné aux femmes. <i>TP, chapitre 719, « Femmes d'artisan et de petits marchands »</i></p>		
<p>[Dans leur travail, il faut que les femmes] soient séquestrées et n'aient aucune communication [avec les hommes] <i>TP, chapitre 626, « Grisettes ».</i></p>		
<p>La coutume de Paris donne aux femmes des droits très étendus qu'elles n'ont point ailleurs : aussi sont-elles consultées sur toutes les affaires, qui ne se font que par leur entremise. Sans les femmes, aucune affaire ne se conclut <i>TP, chapitre 373, « Devinez ».</i></p>		
<p>La nature a voulu qu'elle ne pût jamais s'élever au-dessus d'un homme par son geste ou par son accent, sous peine de paraître odieuse et ridicule. <i>TP, chapitre 249, « Des femmes ».</i></p>		

<p>[Les femmes qui commandent] ont fait trop de chemin pour pouvoir revenir à leur sexe ; il faut qu'elles se fassent hommes tout à fait, au risque de perdre davantage. Mais du moins elles ne seront plus des êtres mixtes. <i>TP</i>, chapitre 249, « Des femmes ».</p>		
<p>Les femmes perdirent toute leur influence, après la grande explosion : vainement s'imaginèrent-elles que le Français reviendrait au goût de leurs frivolités. <i>NP</i>, chapitre 151, « Dépit aristocratique ».</p>		

A partir de ces arguments, rédigez un paragraphe expliquant pourquoi les révolutionnaires ont refusé l'égalité aux femmes.

Il est attendu des élèves qu'ils reprennent les arguments suivants :

- Faiblesse « naturelle » des femmes.
- Capacités de séduction les rendant manipulatrices.
- La crainte de la confusion des sexes, c'est-à-dire que les femmes perdent leur féminité en exerçant le pouvoir, qu'elles renoncent à leur vocation « naturelle » de mettre au monde des enfants.
- Futilité des femmes.

La démarche proposée présente également l'avantage méthodologique d'entraîner les élèves à l'argumentation et à la construction d'un paragraphe nécessaire dans l'ensemble des épreuves du baccalauréat.

Au niveau des contenus, les élèves **doivent ainsi intégrer que cette « nature » est due à une « particularité » (concernant la moitié de la population...) du corps des femmes, leur faiblesse et leur vocation à la maternité, justifiant derrière un discours en apparence rationnel, mais rempli de clichés, une exclusion politique de 150 ans.**

L'intérêt de l'exercice est de **sortir de discours vagues sur l'oppression des femmes et de remonter à son origine, de l'expliquer par une faiblesse supposée et une fonction dite « naturelle » de leur corps.**

La réflexion peut être élargie aux inégalités du début du XXI^{ème} siècle. Les impératifs de la maternité font hésiter les femmes à s'engager dans une carrière, notamment politique et un chef d'entreprise rechigne à embaucher une femme potentiellement absente pour maternité puis pour soigner des enfants malades. **Elles sont ainsi victimes d'une double discrimination, d'une part liée à leur corps et d'autre part liée à l'idée qu'elles seules, et non le père, sont potentiellement absentes de par leur vocation « naturelle » à s'occuper de leurs enfants.**

Yannick Pincé, 10 octobre 2009

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

- CADIOU, François, COULOMB, Clarisse, LEMONDE Anne et SATAMARIA Yves, *Comment se fait l'Histoire, Pratiques et enjeux*, Guides repères, La découverte, Paris, 2005.
- CASSAN, Michel (sous la dir. de), *Les Sociétés anglaise, espagnole et française au XVII^{ème} siècle*, CNED SEDES, 2007.
- GOUBERT, Pierre et ROCHE, Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime*, tome 2 « culture et société », Armand Colin, Paris, 1984.

Ouvrages sur l'Histoire des femmes :

- FRAISSE, Geneviève, *La différence des sexes*, PUF, Paris, 1996.
- FRAISSE, Geneviève, *La controverse des sexes*, Quadrige, PUF, Paris, 2001.
- LECOQ, Paul, « Sur les femmes », *Europe*, 1963.

Les femmes dans l'Ancien Régime et sous la Révolution :

- CRAVERI, Benedetta, *Madame du Deffand et son monde*, Seuil, Paris, 1999.
- CRAVERI, Benedetta, *L'Âge de la conversation*, Gallimard, Paris, 2002.
- FLANDRIN, Jean-Louis, *Les amours paysannes (XVI^{ème} – XIX^{ème} siècle)*, Collection archives, Gallimard Julliard, 1975.
- GODINEAU, Dominique, *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Alinéa, Aix-en-Provence, 1988.
- MARTIN, Élodie, *Le Regard de Louis Sébastien Mercier sur les femmes dans Tableau de Paris et Le Nouveau Paris*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Dominique Godineau, Rennes 2, 1999.
- MARTIN, Jean-Clément, *La révolte brisée, femmes et hommes dans la Révolution française et l'Empire (1770-1820)*, Armand Colin, Paris, 2008.
- MORIN-ROTUREAU, Évelyne (sous la dir. de), *1789-1799 : combats de femmes*, Collection Mémoires, Autrement, Paris, 2003.